



Quatrième édition du Forum Annuel de l'immigration

Thème : « Quelle gouvernance locale pour les politiques migratoires »

Discours de Monsieur Ally COULIBALY

Ministre de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur

Rabat, le 28 Mars 2017

Monsieur le Ministre Chargé des Marocains Résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration, cher frère Anis BIRROU,

Monsieur le Ministre délégué auprès du Ministre de l'Intérieur,

Monsieur le Ministre délégué auprès du Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération,

Monsieur Mahjoub El HAIBA, Délégué interministériel chargé des Droits de l'Homme,

Mesdames et Messieurs les participants au Forum,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, avant toute chose, remercier très sincèrement mon ami, Anis BIRROU, Ministre Chargé des Marocains Résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration, de m'avoir convié à participer à cette quatrième édition du Forum Annuel de l'immigration sur le thème : « Quelle gouvernance locale pour les politiques migratoires ».

Je ne pouvais que répondre favorablement à cette invitation pour une raison tout à fait compréhensible.

En effet, au-delà des relations diplomatiques qu'ils entretiennent depuis l'aube des indépendances, le Royaume du Maroc et la République de Côte d'Ivoire ont réussi, au fil des ans, à construire un partenariat inédit qui fait notre fierté, un partenariat fondé sur la confiance et le respect mutuel.

Voulu par deux Hommes d'État, partageant la même vision, Sa Majesté le Roi MOHAMMED VI et le Président Alassane OUATTARA, ce partenariat prometteur n'a pas son équivalent en Afrique au Sud du Sahara tant par son champ d'application et sa qualité.

C'est au nom de cette amitié et de cette fraternité forgées pendant plus de cinq décennies que je me retrouve, devant vous, pour prendre la parole, à la faveur de cette rencontre, sur un des défis majeurs de ce XXIème siècle, à savoir la question migratoire.

Cette amitié et cette fraternité, ce sont celles qui unissent deux peuples et deux nations ouverts aux autres, tolérants et profondément attachés à la paix et au respect de la personne humaine.

Les deux Nations, le Maroc et la Côte d'Ivoire ont vocation à travailler ensemble pour la paix, le développement, le progrès et la stabilité en Afrique.

Le Roi MOHAMMED VI et le Président Alassane OUATTARA nourrissent une grande ambition pour la relation Maroc – Côte d’Ivoire à l’image de ce qu’on voulu leurs illustres prédécesseurs, sa Majesté le Roi HASSAN II et le Président Félix HOUPHOUËT-BOIGNY.

Mesdames et Messieurs,

Venir ici à Rabat à ce Forum est pour moi une autre occasion non seulement de célébrer l’excellence des relations entre le Royaume du Maroc et de la République de Côte d’Ivoire, mais aussi de réaffirmer, grâce à ce lien privilégié, notre volonté commune de nous attaquer ensemble à l’immigration africaine, un phénomène qui fait, de plus en plus, l’objet d’une attention particulière.

Les images de migrants africains tentant de passer les barbelés des enclaves de Ceuta et Melilla pour gagner les côtes espagnoles ou encore celles des embarcations de fortune bondées de jeunes sur les eaux méditerranéennes cherchant, au péril de leur vie, à se rendre en Italie illustrent l’impérieuse nécessité d’agir ensemble pour trouver une solution durable à cette problématique.

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes venus humblement apprendre du Maroc, qui, en la matière, privilégie une gestion concertée des flux migratoires, en refusant les amalgames et les discours simplistes.

La Côte d’Ivoire partage cette vision selon laquelle aucune réponse durable n’est possible sans le dialogue et la concertation dans un esprit nouveau de partenariat et d’écoute.

C'est pourquoi, nous plaidons pour une mise en œuvre urgente du plan d'action du sommet de la Valette.

Mon pays s'inscrit dans cette démarche de responsabilité qui consiste à amener chacun, les pays d'accueil comme les pays d'origine, à prendre leur part dans l'effort commun pour relever le défi de l'immigration.

Pays d'émigration, d'immigration et de transit, le Maroc fait figure de pionnier, à la fois, dans le vaste travail de réflexion engagé dans le monde sur la question migratoire que dans la mise en œuvre d'une politique migratoire tenant compte de ses réalités propres.

Il affiche une avance considérable, en la matière, pour avoir su prendre des dispositions courageuses et innovantes qui sont citées en exemple partout dans le monde.

Le Maroc n'est-il pas à l'origine du processus de Rabat qui met l'accent sur la solidarité et la coopération ?

Ce qui fait incontestablement l'originalité de la politique migratoire de ce pays c'est également la décision historique prise, en Décembre 2014, par Sa Majesté le Roi du Maroc de régulariser la situation de tous les migrants résidant dans son pays.

Grâce à cette politique, sur 28 000 migrants, 25000 ont pu bénéficier de titres de séjour, soit plus de 85%.

Cette action va se poursuivre puisque le Roi Mohammed VI donne une nouvelle chance à 19000 migrants de régulariser leur situation dont 3515 Ivoiriens.

Il convient de le relever que les ressortissants Ivoiriens viennent en 2^{ème} position après ceux du Sénégal.

Je voudrais, au nom du Président Alassane OUATTARA et du Gouvernement ivoirien et de son Premier Ministre rendre hommage

à sa Majesté le Roi MOHAMMED VI pour sa clairvoyance et saluer le Maroc pour son humanisme.

Une si grande nation caractérisée par sa générosité légendaire ne pouvait rester à l'écart des enceintes où s'exerce la solidarité africaine.

Le retour du Maroc au sein de la famille africaine pour lequel le Président Alassane OUATTARA a tant œuvré est une source de nouvelles opportunités pour le continent africain.

Amis sincères du Maroc, nous ne pouvons que nous en réjouir.

Mesdames et Messieurs,

La relation privilégiée entre deux nations comme le Royaume du Maroc et la République de Côte d'Ivoire tient à l'existence de convergences.

Convergences économiques et politiques.

Convergences dans le traitement accordé aux étrangers.
Convergences au plan de la politique d'intégration des migrants.

Ce n'est nullement forcé le trait que d'affirmer que la Côte d'Ivoire et le Maroc se ressemblent à bien des égards. Il y a, bien sûr, l'hospitalité légendaire inscrite dans leur ADN.

Au-delà, il y a le fait que les deux Nations tirent leur force de leur diversité : le brassage des peuples venus de différents horizons, des cultures et des croyances.

Mesdames et Messieurs,

Très peu de pays sur le continent africain accueillent comme la Côte d'Ivoire autant d'immigrants.

Aujourd'hui, ils sont plus de 5 Millions 400 Mille sur une population de près de 23 Millions d'habitants, soit 24, 2%.

Nous pouvons nous enorgueillir : depuis belle lurette, l'intégration africaine est une réalité en Côte d'Ivoire. Une terre d'immigration aux mille visages tout comme le Maroc

Là réside la spécificité du cas ivoirien.

Ce qui apparaît aussi comme une spécificité c'est que, malgré une situation économique enviable, le taux de croissance depuis 2012 est environ de 9%, la Côte d'Ivoire est confrontée à un phénomène nouveau : une forte émigration vers l'Italie.

D'après les statistiques du Ministère Italien de l'Intérieur, le nombre d'Ivoiriens arrivés clandestinement en Italie atteindraient le chiffre de 8000.

Cette situation ne manque pas d'inquiéter les Ivoiriens au premier rang desquels le Président de la République, même si n'avons aucun élément pour attester que ce sont bel et bien des Ivoiriens.

En attendant de disposer de chiffres fiables, la Côte d'Ivoire est en train d'élaborer une politique migratoire conforme à son identité, à sa personnalité et à sa tradition.

Cette politique migratoire repose sur quatre piliers essentiels :

Le premier consiste à encourager le retour volontaire d'Ivoiriens en situation régulière à même de contribuer au développement de notre pays.

Le deuxième c'est la création d'emplois pour la jeunesse afin de la fixer sur place, la mettant ainsi à l'abri de toutes les tentations de départ à la recherche d'un avenir meilleur.

Le troisième c'est une lutte sans merci contre les filières exploitant la misère des migrants.

Le quatrième c'est la mise en place d'une véritable campagne de sensibilisation contre l'immigration irrégulière.

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le constatez, construire une politique migratoire cohérente et concertée est une ambition pour la Côte d'Ivoire.

La création du Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur en est une illustration.

Tout comme, l'intérêt que nous portons à ce forum qui, j'en suis persuadé, nous fournira des pistes de solutions au défi que nous lance la question migratoire.

Parler de la question migratoire est un enjeu considérable dans la mesure où c'est parler des hommes.

Parler des hommes n'est-ce pas la plus belle politique qui soit ?

Le philosophe Grec PROTAGORAS a raison de dire que l'homme est la mesure de toute chose.

Je vous remercie de votre aimable attention.